

## Calendrier d'entretien

Ouvrage	Action menée	Date	Renseignements complémentaires
Exemple : Fosse septique	Vidange	10/07/2010	Changement d'un tampon fissuré



Le bon fonctionnement et la longévité de votre système d'assainissement ainsi que la préservation du milieu naturel sont liés à l'entretien régulier de votre installation.

Ce guide vise à vous familiariser et à vous accompagner dans les différentes étapes de cet entretien.

## GUIDE D'ENTRETIEN D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**LOIRE**  
Agglomération  
**FOREZ**

## Consignes d'utilisation et prescriptions générales

### A savoir

L'utilisation raisonnée de produits d'entretien de la maison (ex. : eau de javel) ainsi que l'interruption momentanée du déversement d'eaux usées dans la fosse ne perturbent pas le fonctionnement des ouvrages (par exemple durant les vacances).

Les bactéries sont apportées par les matières fécales. L'ajout d'activateurs spéciaux est donc superflu. En revanche, en cas d'absence prolongée ou suite à une vidange, vous pouvez, si nécessaire, relancer l'activité bactérienne avec un activateur (disponible dans le commerce).

### Afin d'éviter tout dysfonctionnement ou colmatage, il ne faut pas introduire dans la filière de traitement :

- les eaux pluviales, de ruissellement et les eaux de piscine qui mettent en charge le système et perturbent l'activité bactérienne ;
- les produits dont les étiquettes portent la mention «inflammable» tels que l'acétone, le white spirit, l'essence ou les produits dégraissants qui arrêtent la fermentation, indispensable au bon fonctionnement ;
- les huiles de vidange ou de friture qui figent et colmatent les tuyaux. Les huiles seront déposées à la déchèterie ;
- les objets plastiques ou non biodégradables tels que les emballages, protections hygiéniques, préservatifs qui empêchent le bon écoulement ;
- les médicaments et produits chlorés qui stoppent la production de bactéries.

Contact : techniciens SPANC  
tél. 04 26 54 70 60



## Entretien des ouvrages de la filière d'assainissement non collectif

Ouvrage	Action à mener	Fréquence	Renseignements complémentaires
Bac à graisses	Nettoyage	3 - 6 mois	Les graisses retirées, en petites quantités, peuvent être mises en sac poubelle et évacuées avec les ordures ménagères.
Fosse toutes eaux ou septique	Vidange	Variable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A faire vidanger lorsque la hauteur de boues est supérieure à la moitié de la hauteur d'eau.</li> <li>• La vidange doit être réalisée par un organisme agréé qui vous remettra un certificat.</li> </ul>
Préfiltre	Surveillance et/ou nettoyage	3 mois	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nettoyage des matériaux filtrants se fait sur le sol au jet d'eau claire.</li> <li>• Changement des matériaux s'ils sont altérés</li> </ul>
Regard de répartition	Surveillance et/ou nettoyage	6 mois	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier que la répartition vers les tuyaux d'épandage se fait de façon équivalente</li> <li>• Enlever les matières qui se déposent dans le fond, puis rincer à l'eau claire</li> </ul>
Regard de bouclage	Surveillance	6 mois	Il se situe en fin de traitement. Il permet de vérifier la bonne infiltration des eaux usées dans l'épandage. Ce regard doit être sec.
Evacuation (Filières drainées)	Surveillance	6 mois	Vérifier que le rejet des eaux traitées ne soit pas obstrué
Autres (poste de relevage...)	Surveillance	Se référer à la notice d'utilisation de l'ouvrage fournie par le fabricant	